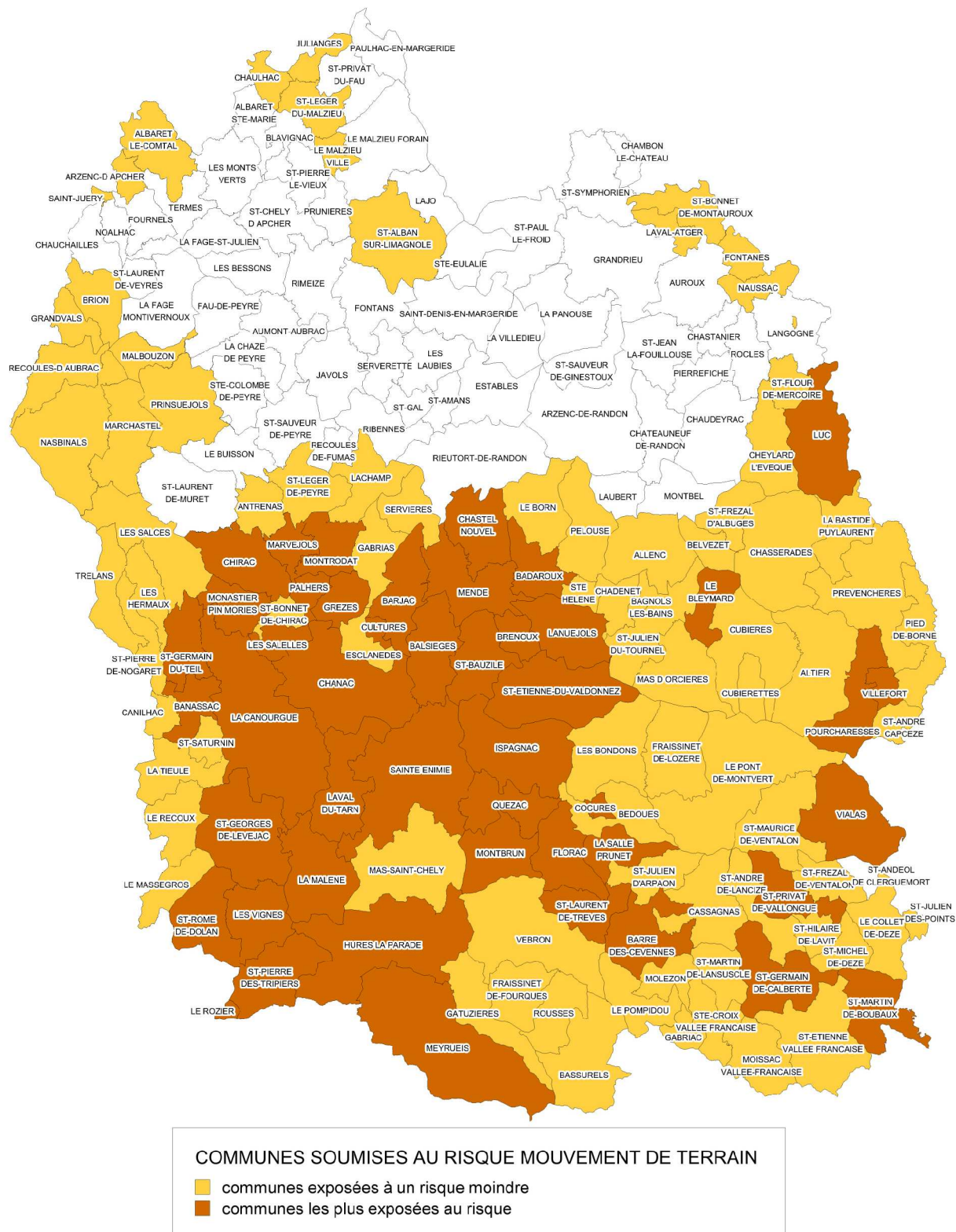


LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN



Les 47 communes identifiées sur la présente carte comme les plus exposées au risque mouvement de terrain, sont celles pour lesquelles des investigations sur la connaissance du risque mouvement de terrain ont été menées sur tout ou partie de leur territoire à l'occasion de l'élaboration de documents d'urbanisme, en raison de la présence d'enjeux relativement importants ou de survenance d'évènements.

Les autres communes identifiées "soumises au risque" correspondent à des territoires dont la susceptibilité à l'apparition de mouvements de terrain peut être pressentie compte tenu de leur contexte géologique. Pour chacune des communes, le "tableau de synthèse des risques majeurs en Lozère" joint au DDRM, récapitule le type de phénomène (chute de blocs, glissement de terrain, effondrement, retrait/gonflement) susceptible de concerner une partie du territoire.